

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 14 Présent : 13 Procuration : 1 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-deux le sept décembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. COCCOZ Patrick <u>Date de convocation</u> : 2 décembre 2022
<b>Réf : 22153</b>  <b>Objet :</b>  <b>Avenant convention UFOVAL</b>	<b>Présents</b> : M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie – Laure - M. DUCHEMIN Vincent - M. MUFFAT Bruno - Mme MCQUADE Alisha <b>Absents ou excusés</b> : Mme QUOEX Valérie <b>Procuration</b> : Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole

Madame TAVERNIER Marie – Laure présente au conseil municipal l'avenant concernant la convention entre la commune et la Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie, pour une participation financière de la commune, afin de réduire le prix de journée en centre « UFOVAL » des enfants de son territoire.

Le montant de cette participation est de : 3.90 € par jour, pour 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

\* **ACCEPTE** l'avenant concernant la convention entre la commune et la Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie, pour une participation financière de la commune, afin de réduire le prix de journée en centre UFOVAL, des enfants de son territoire.

\* **FIXE** cette participation à 3.90 € par jour, pour 2023

\* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire

DENNE Jean - Claude

